

# Réalisation d'une résidence sociale

**Aurélia EVRARD**

Service Urbanisme  
Espace Pierre Mendès France  
72 202 LA FLECHE  
02 43 48 66 02  
[urbanisme@ville-lafleche.fr](mailto:urbanisme@ville-lafleche.fr)

*Communauté de  
communes du  
Pays Fléchois*

## OBJECTIFS ET DESCRIPTIF DE L'ACTION

Depuis de nombreuses années, des besoins en logement très social ont été recensés sur le territoire fléchois. Afin de permettre de pallier cette situation, la Communauté de Communes du Pays Fléchois a mené une réflexion quant à la perspective de réalisation d'une résidence sociale à La Flèche.

Ces réflexions ont abouti à la création d'une résidence sociale permettant d'accueillir un public mixte avec comme point commun la problématique du logement. En effet, ce nouvel établissement, qui a ouvert ses portes courant août 2012, a pour mission d'offrir une marche supplémentaire aux ressortissants du territoire dont le parcours résidentiel s'avère chaotique. Cette étape permettra de stabiliser la situation des résidents et de travailler avec eux la question de l'autonomie et du relogement dans un logement de droit commun.

## MOYENS

Cette résidence sociale, située dans l'ancien foyer-logement « Les Bleuets » à La Flèche, est composée de deux parties permettant de répondre aux diverses situations sociales recensées sur le territoire :

- ↳ Une partie de type Hôtel social (au RDC, 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> étages), qui est destinée à recevoir des familles ou des personnes seules en rupture de logement. Une attention particulière sera accordée aux jeunes avec un accueil d'urgence et une période de stabilisation (14 places).

- ↳ Une partie de type Maison Relais (aux 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> étages), qui peut héberger sur une plus longue durée des personnes isolées ou exclues, temporairement incapables d'accéder à un logement autonome pour des raisons sociales voire psychologiques (13 places).

## ROLE DES DIFFERENTS PARTENAIRES

La Communauté de Communes du Pays Fléchois a missionné la Croix Rouge Française pour l'élaboration du projet social et la gestion de l'établissement. Sarthe Habitat est propriétaire des locaux et la Communauté de Communes le chef de file de cette opération.

Les personnes accueillies seront accompagnées pour prendre un nouveau départ. Pour cela, un maître de maison habitant sur place et un travailleur social apportent un soutien collectif et individuel à chacun.

## FINANCEMENTS

Les travaux d'aménagement, d'un montant de 883 563 €, ont été subventionnés par l'Etat, la Région des Pays de la Loire, le Conseil départemental de la Sarthe et la Communauté de Communes du Pays Fléchois. A noter qu'une participation symbolique journalière sera demandée aux usagers pour aider au fonctionnement de la résidence.

## TYPE D'AIDE

Subventions

## SECTEUR GEOGRAPHIQUE

Située sur la commune de La Flèche mais à rayonnement intercommunal, voire départemental.

**ENVELOPPE BUDGETAIRE AU TITRE  
DE L'ANNEE EN COURS**

Budget 2018 : 15 000 € de fonctionnement

**BILAN DES ANNEES PRECEDENTES**

2017 : 15 000 € de fonctionnement.